

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 35%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Autres candidats	7	97	58	58	6
		Bacheliers professionnels toutes séries	12	89	62	62	9
		Bacheliers technologiques toutes séries	12	83	54	54	8

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	35	20	20	3	50 %
			Masculin	62	38	38	3	50 %
			Total	97	58	58	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	9	5	5	0	0 %
			Masculin	80	57	57	9	100 %
			Total	89	62	62	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	15	8	8	0	0 %
			Masculin	68	46	46	8	100 %
			Total	83	54	54	8	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	26	22	22	3	75 %
				AB	23	20	20	1	25 %
				B	10	10	10	0	0 %
				TB	3	2	2	0	0 %
				Total	64	55	55	4	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	24	1	1	1	50 %
				AB	5	1	1	0	0 %
				B	3	0	0	0	0 %
				TB	1	1	1	1	50 %
				Total	33	3	3	2	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	27	12	12	0	0 %
				AB	34	26	26	5	55,6 %
				B	18	17	17	4	44,4 %
				TB	6	6	6	0	0 %
				Total	89	62	62	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	32	17	17	4	50 %
				AB	35	28	28	3	37,5 %
				B	13	9	9	1	12,5 %
				Total	83	54	54	8	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	45	43	43	4	66,7 %
			En réorientation	12	7	7	0	0 %
			Non scolarisés	17	6	6	1	16,7 %
			Scolarité étrangère	23	2	2	1	16,7 %
			Total	97	58	58	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	84	62	62	9	100 %
			Non scolarisés	4	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	89	62	62	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	69	54	54	8	100 %
			En réorientation	11	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	3	0	0	0	0 %
			Total	83	54	54	8	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	48	39	39	5
			Autres doublettes	33	15	15	3
		Baccalauréat Professionnel	Aménagements paysagers	56	45	45	7
			Autres spécialités	29	15	15	2

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	59,3 %	72,2 %	72,2 %	62,5 %
		Autres doublettes	40,7 %	27,8 %	27,8 %	37,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Aménagements paysagers	65,9 %	75 %	75 %	77,8 %
		Autres spécialités	34,1 %	25 %	25 %	22,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau de formation atteint par le candidat, notamment dans les matières scientifiques (biologie / écologie, mathématiques) et le français	Notes de 1ères et terminales Moyenne générale	Essentiel
	Résultats aux épreuves anticipées du bac ou au bac pour ceux déjà titulaires	Notes des épreuves anticipées ou notes du Bac	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Avis portés dans la fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie dans le travail et capacité à s'investir	Avis portés dans la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation exprimé par le candidat dans lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Champ « Engagement citoyen » de la fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Absence de bulletin ou d'élément du dossier obligatoire

Projet de formation motivé absent ou manifestement hors sujet

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux composée d'enseignants de la filière , du coordonnateur et du Proviseur Adjoint a étudié les dossiers des candidats en tenant compte notamment :

Du niveau de formation atteint par le candidat , en particulier dans les disciplines scientifiques et littéraires (biologie, écologie , mathématiques, français, disciplines artistiques).

De l'avis de l'établissement d'origine et de l'ensemble des professeurs portés sur les bulletins scolaires de 1ère et Terminale.

Des résultats des épreuves anticipées du Bac , ou au bac pour ceux qui ont pu les transmettre.

Du projet de formation exprimé par le candidat dans la lettre de motivation.

La motivation du candidat, la cohérence avec la formation, la connaissance du domaine et le projet professionnel sont des critères essentiels.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est important que les candidats prennent bien connaissance des attendus de la formation.

Une attention particulière sera portée sur le niveau de formation atteint par le candidat et notamment dans les disciplines scientifiques et littéraires.

La partie " Projet de Formation" , au travers d'une lettre de motivation, doit être approfondie pour bien mettre en avant les motivations personnelles du candidat.

Il est vivement déconseillé d'utiliser des formulations trouvées sur internet, facilement reconnaissables par les membres de la commission d'examen des vœux.

La créativité est de rigueur en BTSA Aménagements Paysagers , et c'est justement au travers de la lettre de motivation que le candidat peut l'exprimer. Soignez particulièrement votre lettre de motivation

Signature :

Nathalie LENOIR,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole Marie Durand